

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	[s.n.]
Titre	Accord entre Mme Siméon Tallyen et un marchand potier d'étain de Bar-sur-Seine
Adresse	[s.l.] : [s.n.], 1574
Collation	1 f. ; 12,8 x 28,5 cm
Nombre de vues	5
Cote	CNAM-BIB MET 3 (8) Res
Sujet(s)	Bureau national de métrologie (France)
Thématique(s)	Machines & instrumentation scientifique Trésors & unica
Typologie	Manuscrit
Note	Cliché IRHT-CNRS. Numérisation disponible sur la bibliothèque numérique de l'IRHT : <a href="https://arca.irht.cnrs.fr/ark:/63955/md29b5647w7t">https://arca.irht.cnrs.fr/ark:/63955/md29b5647w7t</a>
Langue	Français
Date de mise en ligne	02/07/2025
Date de génération du PDF	08/07/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Notice complète	<a href="https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-201951016585191">https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-201951016585191</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?MET3.8RES">https://cnum.cnam.fr/redir?MET3.8RES</a>



16

8

Potiers d'Étain.

1574.

— — —

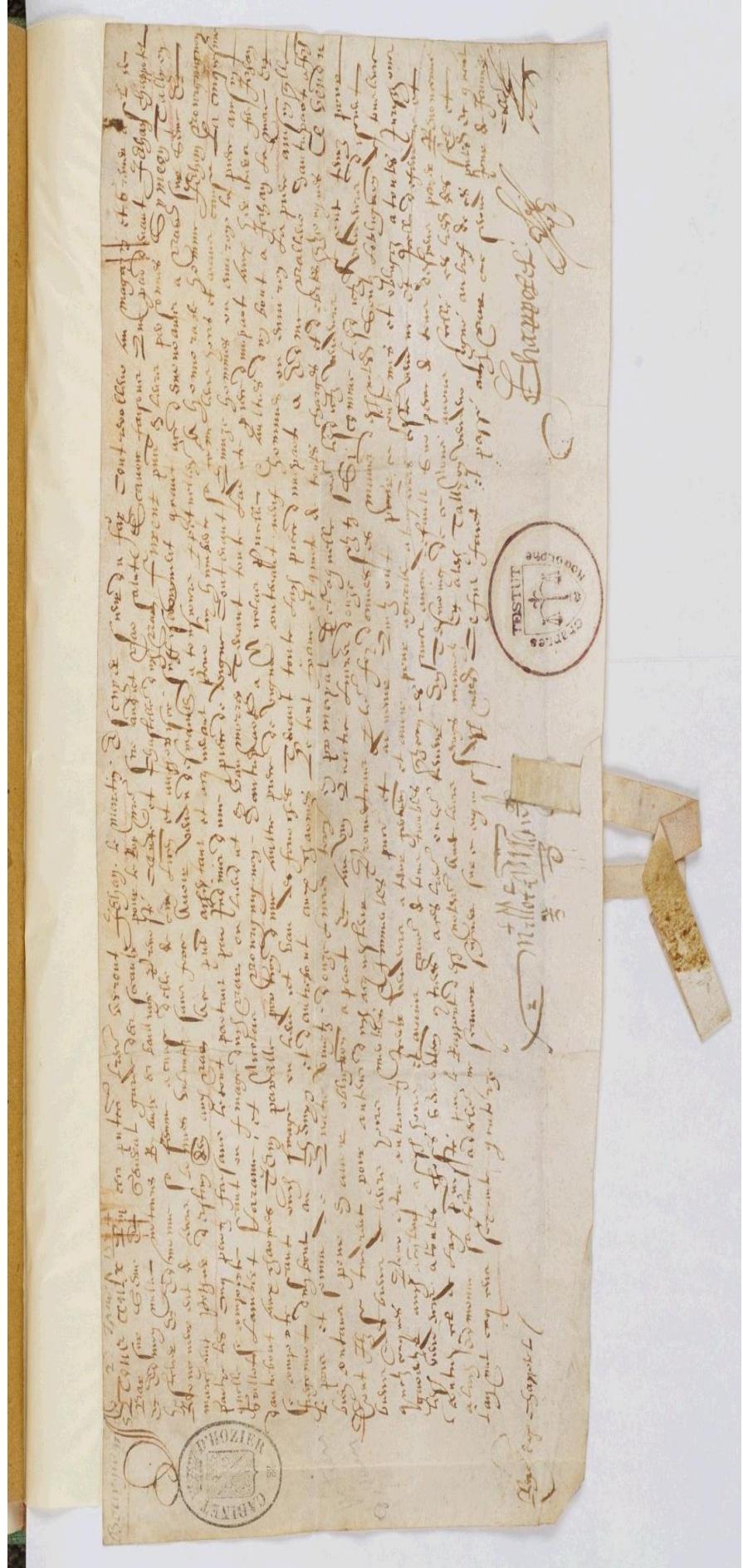
Petite charte originale d'un accord

entre M<sup>r</sup> Simeon Jallyen et un mar-

chand potier d'étain de Bar-sur-Seine.

1894



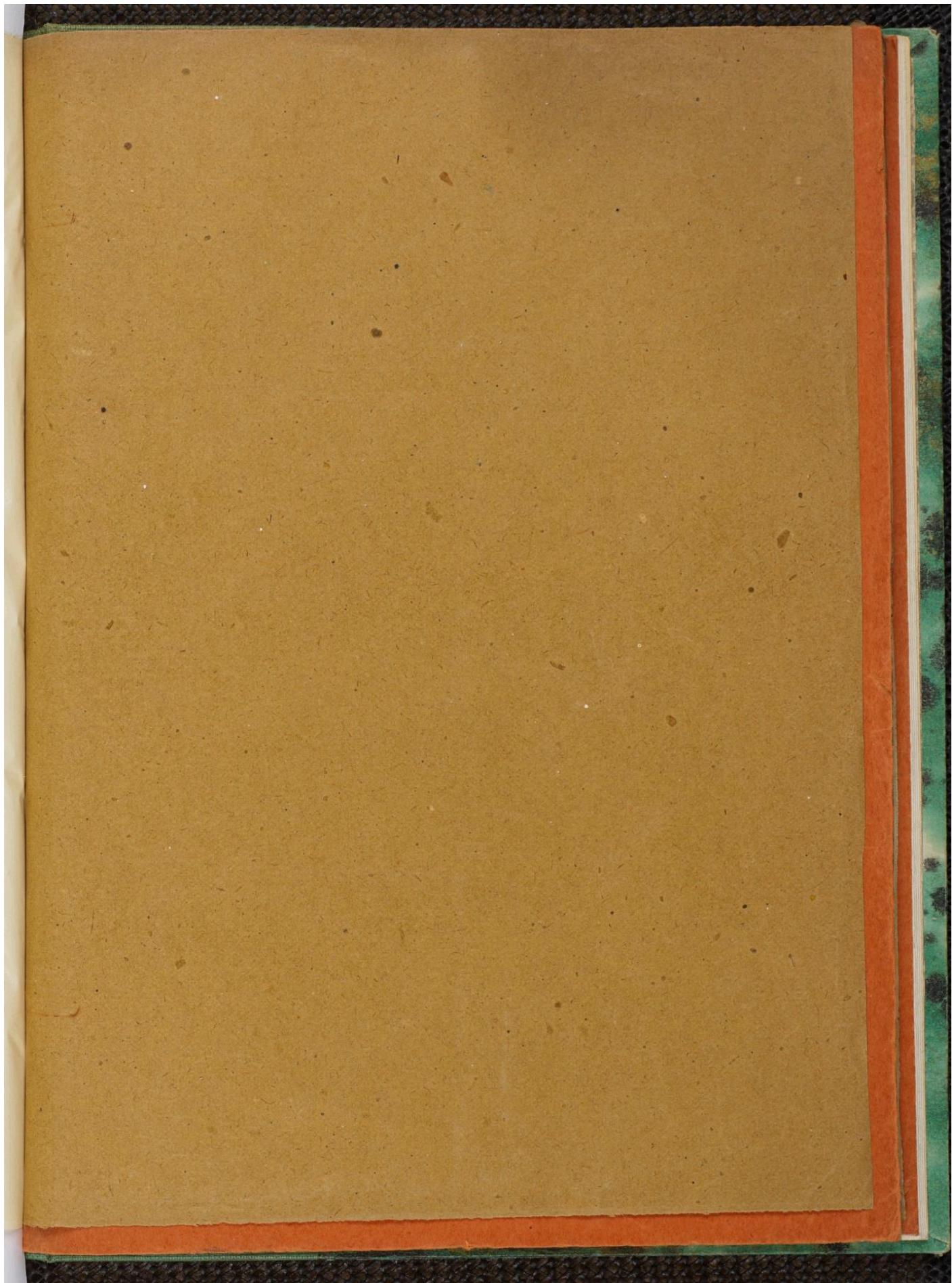


Contrat de vente des trois hommes de Negros  
en Nouamoro et de la terre pour le denier  
homme au Val de l'Ornance, par lequel  
Tallyron a vendu à Bézague  
du 2 Janvier 1574

Cette c

je vends les deux hommes  
qui sont en ma possession  
au Val de l'Ornance et  
dans la contrée de l'Ornance  
à monsieur le Sieur  
de Tallyron

87



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires